BULLETIN MUNICIPAL

LABERGEMENT Sainte-Marie

n° 11
Été 2025

- Le mot du Maire
- Date des festivités du 14 juillet
- Installation d'un parcours santé
- Art-transfo
- Retour sur l'enquête
- Accueil de loisirs
- Budget réalisé 2024
- Éco-gestes
- Remises de médailles

Agenda des Festivités à Labergement-Sainte-Marie

Juillet

10	Festival lyrique « Offenbach et les 3 empereurs »
12	Feux d'artifice et soirée organisée par l'association Animation
26 et 27	Salon Bien-être, Minéraux et Artisanat

Août

16	Concert de l'Union Musicale de Jougne
23 et 24	Salon Passion Minéraux
24	Vide grenier organisé par l'association Lions Club Pontarlier

Octobre

11	Concert Grain d'Phonie
18	Concert Echo du Vourbey
25 et 26	Festival photo Naturellement Doubs

Novembre

01	Festival de la tarte
09	Repas Spectacle organisé par l'association Le Fil d'Alexandre
22 et 23	Marché de Noël organisé par l'association Lions Club Pontarlier
28 et 29	Festival des différences

Décembre

06	Téléthon organisé par l'association Haut-Doubs Solidaire
13	Théâtre Jougn'Art

Pour plus d'infos, pensez à consulter régulièrement le site de la commune

et désormais : à installer, sur votre téléphone, l'application illiwap.

illiwap

Fête nationale : Changement de date pour le tir des feux d'artifice

Dans la continuité des années précédentes, la manifestation de 2024 fut également une réussite tant du point de vue convivialité que qualité de son spectacle pyrotechnique.

Cependant, prenant en considération ce dernier retour d'expérience où le 14 juillet tombait un dimanche, force a été de constater une baisse drastique des spectateurs après le feu d'artifice expliquée par la crainte des bouchons au retour et la reprise du travail le lendemain.
La conséquence directe fut une chute des ventes de restauration et de boisson et donc des recettes, qui bien naturellement conditionnent la pérennité du spectacle.
De plus, nombre de bénévoles frontaliers ne peuvent se rendre disponibles le 14 s'il tombe en semaine.

Ce constat a donc incité le comité d'animation à entériner le changement de date pour l'organisation de cette journée festive : à savoir et désormais, le samedi le plus proche du 14 juillet, qu'il le précède ou le suive.

Cette année, les feux d'artifice seront donc tirés le samedi 12 juillet à partir de 22 h 30.

Un profond mais nécessaire changement, qui, nous l'espérons, ne perturbera pas trop nos fidèles spectateurs.

Une nouvelle fois, nous profitons de cette tribune pour lancer un appel à tous les bénévoles de Labergement-Sainte-Marie ou d'ailleurs qui souhaiteraient nous épauler.

L'association « Labergement Animation »

Changement de date

Labergement-Sainte-Marie

Le mot du Maire

Chères Abergeuses, Chers Abergeurs, Citoyennes, Citoyens,

Voici notre onzième bulletin municipal : un outil de communication, d'échanges et de partage d'informations, voulu par toute l'équipe « Osons ensemble » élue en 2020 et qui n'a cessé d'évoluer au fil des parutions semestrielles.

Nous souhaitons aujourd'hui vous présenter un bilan de quelques-unes de nos réalisations pour notre beau village durant notre mandat, marqué durement au début par la crise du Covid. De nombreux éléments ont déjà été mentionnés au fil des précédents bulletins, mais nous voulons insister sur tout ce qui a contribué à améliorer notre vie à tous.

Pour commencer, il nous a paru essentiel d'assurer à tous les enfants du village une scolarisation dans les meilleures conditions, c'est pourquoi l'école publique, qui relève de notre responsabilité a bénéficié d'importants travaux : réfection du bardage en régie et changement des fenêtres par l'entreprise Tissot, peinture intérieure et éclairage led, ainsi que la mise en conformité du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour assurer la sécurité des enfants et des personnels.

A proximité de l'école Sainte-Jeanne-Antide, un nouveau parking a vu le jour rue de la Cité, offrant plus de commodité aux heures scolaires.
Nous avons porté aussi une attention particulière à l'accueil des jeunes enfants et avons tout mis en œuvre pour assurer le bon fonctionnement du périscolaire et augmenter sa capacité.

Une autre de nos priorités, améliorer la sécurité de la circulation au village : vous avez bien sûr remarqué l'installation de trois feux de récompense et de deux plateaux-ralentisseurs au niveau des commerces du centre du village et de l'ancien bâtiment de la clouterie. De même un marquage dans la Grande Rue limite la vitesse à 30km/h et donne la priorité aux piétons.
Les travaux de la rue du Fuverat, entièrement refaite, et sa mise en voie sans issue, de même que le chemin des Frêtes, évitent que des automobilistes trop pressés les utilisent pour gagner quelques secondes.
A la demande de la municipalité, de gros travaux d'enrochement à la Fuvelle ont permis de sécuriser les maisons du bas de la rue Beau Site.
A proximité de la miellerie, la voirie a été élargie et des candélabres ont été installés.
Enfin, un système de vidéoprotection a été mis en place avec 12 caméras aux entrées du village.

Le mot du Maire (suite)

Un troisième axe de notre action s'inscrit dans le souci de préserver l'environnement et de mettre en place des solutions durables.
Les lignes électriques et basse tension sont désormais enfouies à 100 % et tout l'éclairage public est passé en led, permettant des économies significatives.
Un tracker et des panneaux solaires ont été installés aux Vallières, la chapelle Saint-Théodule a été électrifiée.
Le bâtiment du Vélo-bar a été isolé et doté d'une chaudière à granulés.
Au restaurant de la Boissaude, d'importants travaux d'assainissement (ANC Assainissement non -collectif, équivalant à 150 habitants pour le traitement de l'assainissement en toute autonomie) ont été réalisés pour préserver la pâture attenante et le bardage a permis de réutiliser des bois coupés et scolytés.
Afin de permettre le recyclage des déchets ménagers et de réduire le volume de vos poubelles vertes, des composteurs collectifs sont désormais à votre disposition près du jardin partagé.

La dernière tranche des travaux de la nouvelle mairie a été l'une des premières missions des élus

La forêt communale reste notre bien à tous et pour faire face aux attaques qui la fragilisent, nous testons la résistance de nouvelles espèces sur des îlots forestiers créés à cet effet. Des actions d'arrachage de la renouée du Japon, particulièrement invasive, sont menées régulièrement, de même que du débroussaillage, notamment à la Boissaude. Un nouveau chemin forestier et une belle place à bois ont été ouverts vers Fourcatier-Maison-Neuve.

Très importante également à nos yeux, la nécessité de garantir à tous une eau de qualité et suffisamment abondante : captage de la source des Auges et étude en cours pour le recaptage de la source Theveny, changement des compteurs des réservoirs et installation d'échelles en inox, bouclage de l'eau de la fromagerie pour une meilleure répartition de la distribution de l'eau. Et pour gérer au mieux les fuites éventuelles, des vannes de sectionnement ont été installées en régie sur le réseau d'eau.
La réfection et l'agrandissement du toit de la citerne de la Blonay et de la citerne à Roger permettent de récupérer davantage d'eaux pluviales (+50%) pour les alpages. Et pour un meilleur écoulement des eaux de pluie, les caniveaux ont été refaits devant chez le Docteur Seyeux, l'ancienne clouterie et le sentier piétonnier.

Nous avons eu à cœur également d'améliorer l'environnement de ceux qui nous quittent, pour eux et pour leurs familles : 22 cavurnes ont été créés au cimetière, le colombarium a été rafraîchi et le jardin du souvenir réinstallé.

Enfin, soucieux d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants, nous avons mis en place ou transformé de nouveaux espaces de loisirs (agrès et parcours santé, jardin partagé), suppression du bunker qui défigurait la plage de Remoray, éclairage et balisage de l'étang de la Seigne. Pour les pêcheurs, le port et le chenal du lac de Remoray ont été curés.
Le fleurissement du village progresse chaque année : aménagements extérieurs à la mairie (butte et toit-terrasse), entrées de village et fontaines.
Ceux qui utilisent un téléphone mobile bénéficient désormais d'un meilleur réseau grâce au relais installé près de la chapelle Saint -Théodule.
La distribution des fleurs à l'occasion de la fête des mères et l'organisation d'un apéritif pour la

Le mot du Maire (suite)

fête des pères sont une précieuse occasion de moments conviviaux et d'échanges avec les abergeuses et les abergeurs.
Soyez sûrs que nous avons fait tout notre possible pour dynamiser notre village et y rendre la vie plus agréable. Certains projets n'ont pas encore pleinement abouti, d'autres sont en cours d'élaboration : il en va ainsi de la création de logements à loyer modéré à l'auberge du Coude et dans l'ancienne gare SNCF. Quant à la rénovation de l'Eglise Saint-Théodule, nous regrettons vivement que le dossier n'ait pas pu avancer plus vite mais les chéneaux ont été refaits et les travaux de rénovation du beffroi vont être engagés cet automne et terminés à la fin de l'année ainsi que le ravalement de façade et le changement des abat-sons.

J'échange régulièrement avec les élus du Département, de la Région, les sénateurs et les députés dans le but d'œuvrer pour votre intérêt et je suis toujours à votre disposition, n'hésitez pas à me contacter.

Je tiens à remercier les élus municipaux, les agents communaux ainsi que les secrétaires qui réalisent au quotidien un travail extraordinaire, mais également tous les bénévoles des associations qui œuvrent pour rendre la vie de notre village si dynamique.

Prenez soin de vous,

Votre Maire,
Ludovic MIROUDOT

Apéritif de la fête des pères 2025

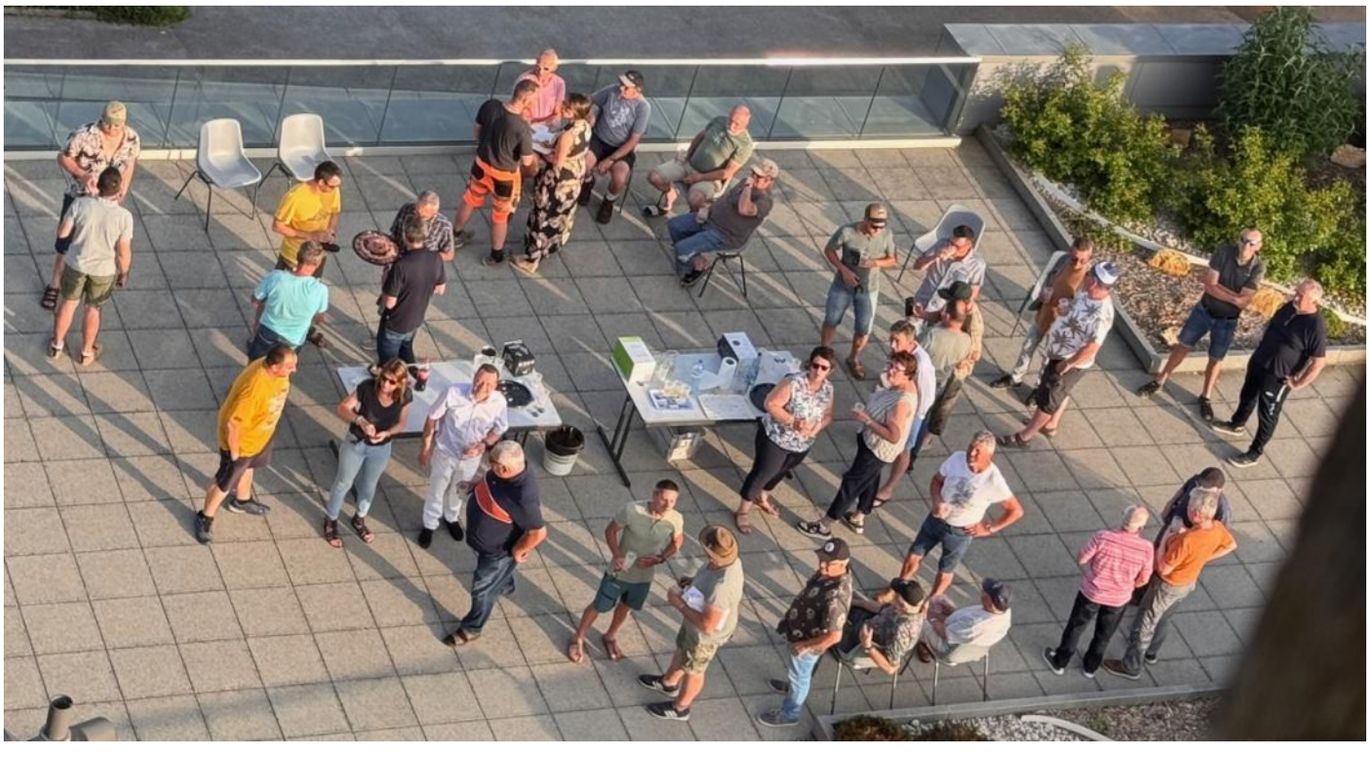

Les ruby's girls

Elles sont trois jeunes femmes du secteur à partir à l'aventure au mois d'octobre ! Les ruby's girls du nom de leur association créée pour l'occasion.
Amies d'enfance, aujourd'hui jeunes mamans, Jennifer, Lucie et Céline se sont lancé un défi hors du commun. Parmi elles, une abergeuse : Jennifer Pierre.

Leur challenge : 4 jours dans le désert marocain pour le rose trip : trek d'orientation 100% féminin, pédestre, sans autre moyen d'orientation que boussole et cartes. L'organisateur de la course est Désertours, qui soutient des associations diverses (Ruban Rose, Enfants du Maroc, Club des petits déjeuners, Surfrider Foundation Maroc).

Vous les avez croisées lors de leur vente d'agrumes, ou de bières artisanales, elles ont également organisé le salon bien-être de Jougne. Elles ne manquent pas d'idées ni d'énergie pour rassembler les fonds nécessaires à la réalisation de leur projet.
L'équipe N° 57 prendra le départ le 30 octobre. Vous pourrez la suivre sur les réseaux sociaux, sur le site Désertour, et dès maintenant sur Helloasso pour les soutenir.
https://www.helloasso.com/.associations/association-ruby-s-girls

Fête des mères

210 compositions ont été offertes par la municipalité

Accueil de loisirs du périscolaire

L'accueil de loisirs d'été est ouvert
du 07/07/25 au 18/07/25
du 18/08/25 au 29/08/25
(tous les détails en page 11)

Autres dates pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires :

du 27/10/25 au 31/10/25
du 16/02/26 au 20/02/26
Vacances de Noël : Fermé

Un projet collectif et fédérateur : un parcours de santé inclusif et multigénérationnel

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le nouveau projet qui a été porté par la municipalité : la création d'un parcours de santé inclusif et multigénérationnel à Labergement-Sainte-Marie.

L'entrée du parcours d'équilibre enfant de 3 à 12 ans

Cette initiative a vu le jour grâce à une belle dynamique de solidarité : à l'issue du dernier comice organisé au village, l'association du Comice de Labergement 2022 a fait don à la commune de 4 600 euros, issus des bénéfices de la manifestation, dans le but de soutenir un projet à vocation collective et durable sur la commune. Une manière de remercier encore tous ceux qui ont participé ou soutenu cet évènement.

En concertation avec M. le Maire, l'ensemble des adjoints et du conseil municipal, il a donc été décidé de créer un parcours santé, accessible au plus grand nombre, pour tous les âges, toutes les capacités physiques, favorisant à la fois l'activité physique, le bien-être et les liens intergénérationnels. C'est ainsi qu'un parcours d'équilibre destiné aux enfants de 3 à 12 ans et 8 appareils de fitness destinés aux plus grands ont été installés par les employés communaux autour de la salle des Vallières à l'endroit même où s'était déroulé le Comice.

Les appareils de fitness dont certains peuvent être utilisés par les personnes à mobilité réduite

Le montant global du projet s'élève à 25 000 euros. Une demande de subvention a été déposée à l'Agence Nationale du Sport. Nous avons bon espoir d'obtenir une aide qui pourrait atteindre 12 000 euros.

La constitution du dossier de subvention nous a également permis de renforcer notre ancrage local. En effet, l'Agence Nationale du Sport préconise la signature de conventions d'usage avec des structures locales, afin d'encourager l'utilisation encadrée et régulière des équipements. Ainsi, des conventions ont été signées avec le périscolaire du village, l'école publique des deux lacs, l'école et collège privé Sainte-Jeanne-Antide ainsi qu'avec le club de football local FC Lac Remoray Vaux. Afin de garantir une utilisation optimale du parcours, un planning a été mis en place, il est affiché à l'entrée du parcours enfant, précisant les créneaux réservés pour chaque partenaire, qui est libre de les utiliser ou non. En dehors de ces horaires définis, le parcours est accessible à toutes et tous.

Afin de renforcer l'ancrage du projet dans la vie de notre commune et de favoriser son appropriation par tous, ce parcours, à la fois inclusif, ludique et accessible s'inscrit pleinement dans notre volonté de faire de notre commune un lieu de vie dynamique, bienveillant et tourné vers l'avenir. Il sera un espace de rencontre, de partage et de santé, au service de toutes les générations.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des acteurs engagés dans cette belle aventure, et tout particulièrement Mme Lambert, Mme Chouffe et M. Thomet, dont l'initiative a permis à ce projet de voir le jour.

Budget de la Commune, réalisé 2024

Budget général : fonctionnement

Dépenses : 1 216 432 €

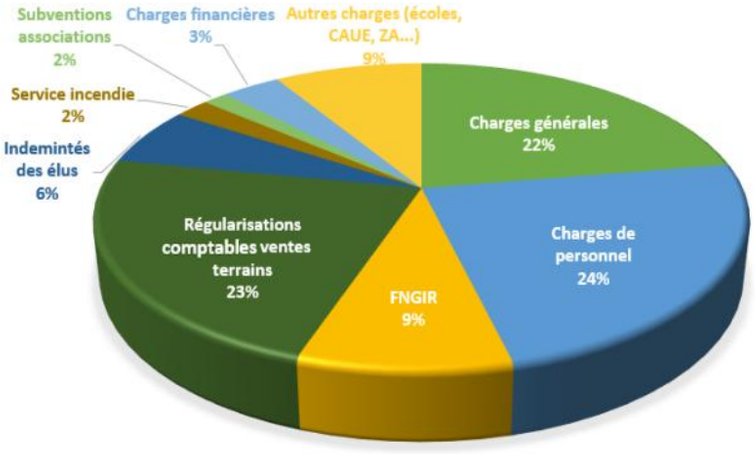

Charges à caractère général : électricité, entretien bâtiments, terrains, voirie, réseaux, assurances, fournitures administratives, combustibles, télécommunications….
Charges de personnel : salaires et charges
FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources. Dans la pratique, ce fonds équivaut à un pot commun, alimenté par et pour les collectivités territoriales
Charges de gestion courante : indemnités et cotisations des élus, participations obligatoires (pompiers, périscolaire, CCLMHD…) subventions associations...
Charges financières : intérêts des emprunts

Recettes : 1 498 083 €

Remboursement charges de personnel : remboursements organismes sociaux
Produits des services : Fermages, chasse, pêche, redevances occupation des sols, valorisation « personnel » pour le budget eau
Impôts et taxes : impôts directs locaux, CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), impôts forfaitaires sur les entreprises réseaux, taxes sur la consommation finale d'électricité…
Dotations : dotations d'état, versements divers…
Produits de gestion courante : revenus immeubles, concessions…

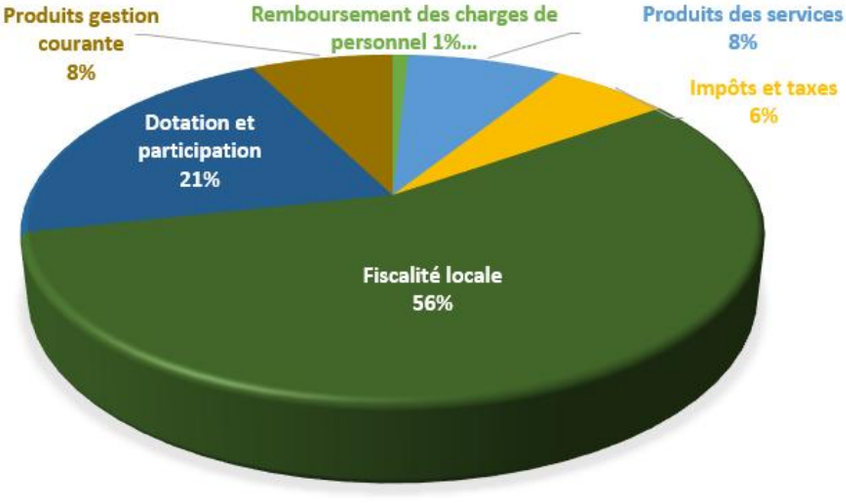

Budget général : investissement

Dépenses : 259 054 €

Remboursement d'emprunts
Immobilisations corporelles : terrains, bardage école, maitre d'œuvre, balcons Horizon, rénovations diverses…

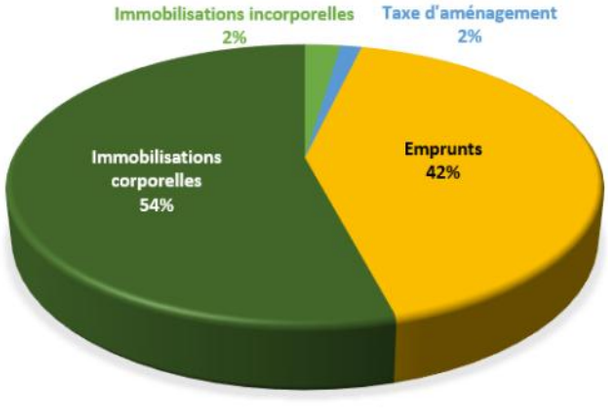

Recettes : 340 529 €

Opérations d'ordre : ventes diverses
Subventions d'investissement
Dotations fonds divers réserves : taxes d'aménagement

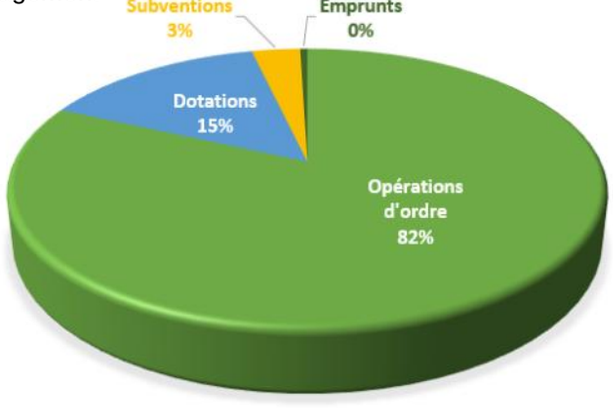

Budget bois

Dépenses de fonctionnement :

106 526 €

Contrats prestation de services : ONF, bûcheronnage

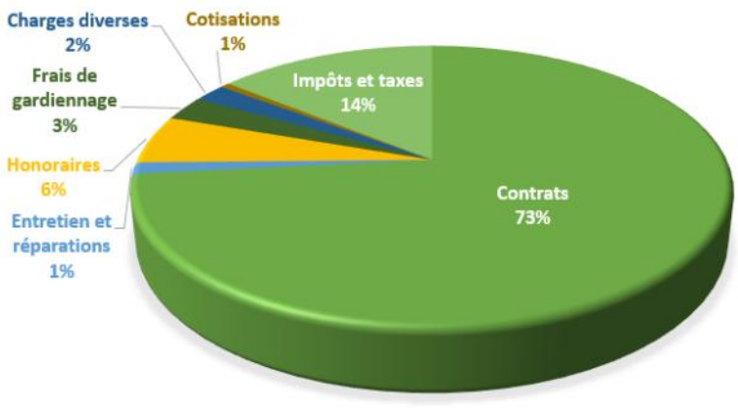

Recettes de fonctionnement :

200 304 €

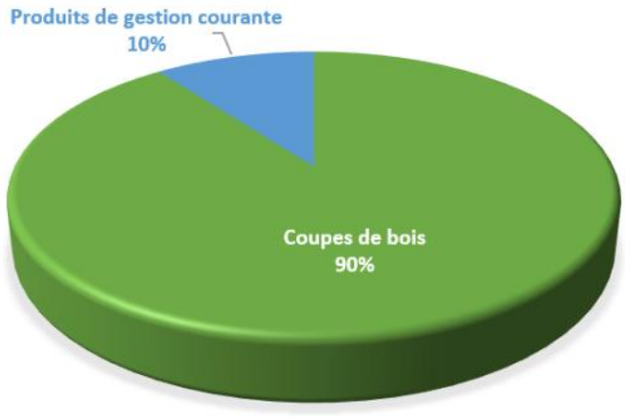

Budget eau

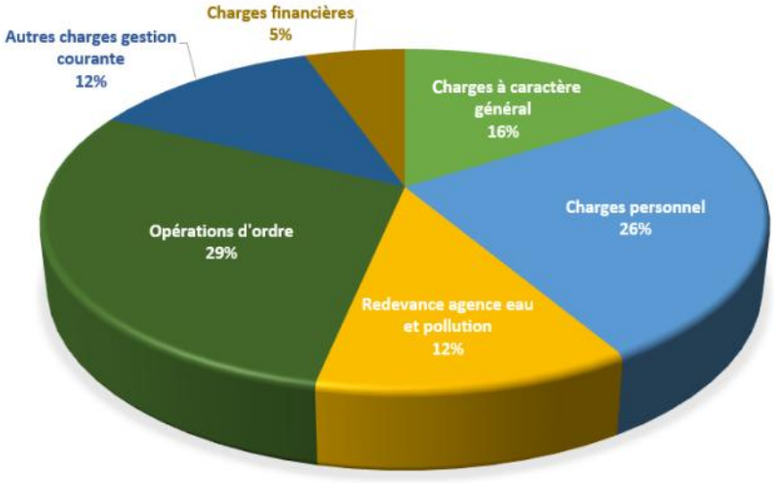

Dépenses d'exploitation :

157 422 €

Autres charges : Participation Syndicat des Eaux de Joux

Recettes d'exploitation :

161 142 €

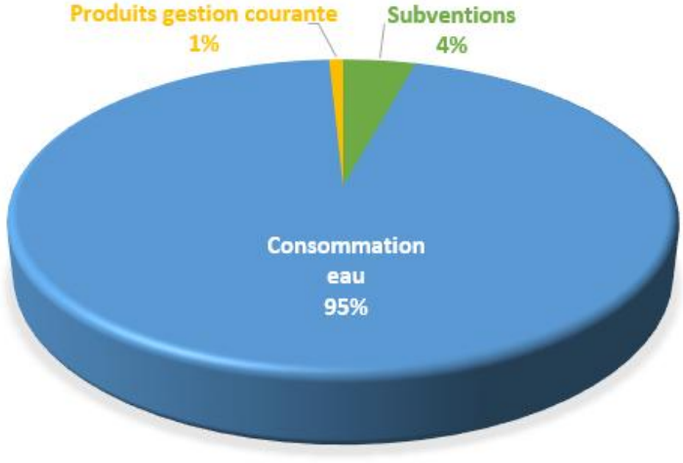

Retour sur le sondage citoyen du Bulletin Municipal n°10

Dans notre précédent bulletin municipal, nous avions invité les habitants à participer à un sondage citoyen portant sur plusieurs projets d'aménagement pour l'avenir de notre commune : la sécurité de la rue de Mouthe, l'éventuelle installation d'une passerelle sur le Doubs, la réhabilitation de l'ancienne gare, ainsi que la création de nouveaux espaces verts.
Cette démarche visait à recueillir l'avis du plus grand nombre afin de mieux orienter nos réflexions et décisions. Cependant, seulement 91 coupons-réponses ont été déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie. Un chiffre relativement faible au regard des 1 289 habitants de notre village, dont environ 888 sont inscrits sur les listes électorales.
Ce taux de participation, malheureusement limité, ne permet pas de considérer les résultats du sondage comme véritablement représentatifs de l'ensemble de la population. Nous en tirons un constat de faible mobilisation, ce qui est à la fois regrettable et préoccupant lorsqu'il s'agit de projets structurants pour notre commune.

Cependant, nous notons qu'à l'occasion de ce sondage, un petit collectif de riverains de la rue de Mouthe s'est formé et a d'ores et déjà rencontré M. le Maire pour échanger sur les problématiques de sécurisation de la rue. La réflexion commune est engagée sur les moyens à mettre en œuvre pour ralentir la vitesse des véhicules sur cette partie du village. Cela montre que, malgré une participation globale limitée, certaines thématiques ont su susciter l'intérêt et inciter au dialogue, ce qui est encourageant.
Monsieur le Maire a d'ailleurs rappelé, lors d'un récent conseil, qu'il est présent tous les jours en Mairie et entièrement disponible pour discuter avec les habitants des préoccupations qui les touchent au quotidien. La porte est toujours ouverte à celles et ceux qui souhaitent s'exprimer ou proposer des idées.

Nous joignons ci-dessous le tableau récapitulatif des réponses reçues, afin de partager en toute transparence les retours qui nous ont été adressés.

PROJET	OUI OU POUR	NON OU CONTRE	AUTRES PROPOSITIONS	COMMENTAIRES / OBSERVATIONS
SECURITE RUE MOUTHE FEUX PEDAGOGIQUES	**75**	**9**	**11**	
	emplacement :		RADARS (4 personnes)	Refection totale RD437
	devant Maison Réserve		GENDARME COUCHE (2 personnes)	Securiser liaison douce au Coude
	devant micro crèche (2 personnes)		ZEBRAS RUGUEUX (2 personnes)	
	niveau du lampadaire côté Ferreux		RALENTISSEUR (2 personnes)	
			CHICANNE (2 personnes)	
			feux intelligents qui donnent priorité Rue du Lac	
			giratoire (3 personnes)	
PASSERELLE SUR LE DOUBS	**85**	**5**		
				sans pilier dans le lit du cours d'eau car risque de barrage
ANCIENNE GARE				
LOGEMENT	**75**	**12**		
		pas village dortoir		
COMMERCES	**69**	**12**		Medicale ou paramedicale (4 personnes)
	emplacement pour le marché l'hiver			gite de groupe
SALLE CONVIVIALITE	**37**	**38**		
	Inciter la creation d'associations	Salle déjà existante		
ESPACES VERTS	**75**	**12**		
	Place village (21 personnes)	Pas forcement prioritaire		Massifs fleuris ou arbustes
	Pharmacie (4 personnes)	Nécessite beaucoup d'entretien		
	RD437 Fromagerie au Coude (2 personnes)			
	Base de loisirs : vers court tennis - stade foot- Vallieres- camping			
	Coté droit du lac -			
	Rue Mouthe et Microcreche -			
	Fuverat : Carrefour et parc jeux pour ombre			
	Ilot en face copro "Le Chalet" + face ancienne cure			
	Rue des près			
	Secteur Coude : Allée en face auberge + chemin frête en remplacement plot béton			
	stop rue du Lac			
	le long Avenue de la Gare			

AUTRES COMMENTAIRES HORS SONDAGE :

Ajout tables base de loisirs
Aménagement piste cyclable du Coude jusqu'au lac de Remoray
Aménagement Place du village : terrain de boules en lien avec le projet de la passerelle
Engager un debat public

PROGRAMMATION JUILLET & AOÛT !

ACCUEIL DE LOISIRS

POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS
DU 07 AU 18 JUILLET &
DU 18 AU 29 AOÛT 2024
INSCRIPTIONS : PORTAIL FAMILLE

ACCUEIL DE LOISIRS

Les inscriptions se font sur le Portail Famille pour les enfants de 3 à 11 ans.

Ouverture
du 7 au 18 juillet et du 18 au 29 août
de 7h30 à 17h30

Pour plus d'informations, contactez :
pelabergement@fede25.admr.org / 06 86 31 14 37

Grille tarifaire de l'Accueil de Loisirs :

	Compris entre 0 et 500	Compris entre 501 et 700	Compris entre 701 et 900	Compris entre 901 et 1300	Compris entre 1301 et 2000	Supérieur à 2000
ACCUEIL DE LOISIRS (7H30-17H30)						
Forfait Journée (avec repas) 7h30 – 17h30	16,15 €	19,57 €	22,99 €	26,41 €	29,83 €	33,25 €
Forfait ½ journée (avec repas) 7h30-13h30 ou 12h30-17h30 (2)	11,45 €	13,87 €	16,29 €	18,71 €	21,13 €	23,55 €
Forfait ½ journée (sans repas) 7h30-12h30 ou 13h30-17h30 (2)	5,20 €	6,32 €	7,44 €	8,56 €	9,68 €	10,80 €

Venez nombreux pour vivre de chouettes moments et vous créer des bons souvenirs entre amis.

À bientôt,
L'équipe de l'Accueil de Loisirs
de Labergement Sainte Marie

JUILLET

AOÛT

	FAIS TA VIE D'UN RÊVE DU 07 AU 11 JUILLET Péri Dream	LE CENTRE FAIT SON CINÉMA DU 15 AU 18 JUILLET Viens imaginer, créer, jouer et monter un film	SOUS L'OCÉAN DU 18 AU 22 AOÛT Découvre le monde aquatique	PÉRI EXPRESS DU 25 AU 29 AOÛT Viens vivre la course infernale
Lundi	Pass rêve **Vacances à la mer** Prévoir maillot de bain	**Férié** **Fête Nationale** Accueil de Loisirs fermé	**Activités manuelles et sportives** Création d'une fresque océan, relais des pêcheurs, jeux d'eau, fabrication d'une cabane Méduse	Etape 1 direction... **La chasse aux ballons**
Mardi	Pass rêve **On ouvre notre restaurant !** Deviens pizzaiolo et glacier	**Écriture du scénario et création des décors** par les enfants	**Préparation du repas japonais** sushis de la mer **Activités scientifiques et grand jeu d'équipe**	Étape 2 direction... **Jeu de piste, chasse aux photos**
Mercredi	**Jumanji** Grand plateau de jeu	**Tournage** Et actiiiion !	**Fabrication d'un Flip book et sortie au lac de Remoray** Prévoir sac de plage !	Étape 3 direction... **Le parcours de l'assiette**
Jeudi	Pass rêve **Peter Pan**	**Installation du festival de Cannes et préparation des acteurs** 17 h : Diffusion du film aux familles	**Multi jeux** Loto de la mer, exploration de l'océan sur la table, décore ton t-shirt **Fournir un t-shirt blanc !**	Étape 4 direction... **Devine express !**
Vendredi	**Sortie Parc du Petit Prince*** avec l'accueil de loisirs de Ouhans	**Sortie Grand jeu inter-centres à Gilley*** Prévoir une tenue sportive	**Sortie Aquaparc* Suisse** Prévoir un maillot de bain, chapeau, crème solaire, serviette, gourde	**Petit déjeuner partagé** Étape 5 direction... **La finale de Péri Express**

*Les pique-niques / repas sont fournis par la structure

Ensemble, éliminons les mégots abandonnés

La présence des mégots de cigarette dans les espaces publics, en trop grande quantité sur les trottoirs des collectivités, nuit à notre société.
Selon une étude réalisée l'an dernier par les pouvoirs publics et ALCOME, en moyenne en France, 1,3 mégot est présent tous les 10 mètres de voirie.

Au-delà de la pollution visuelle du mégot sur les trottoirs, il s'agit de s'attaquer à la pollution environnementale.
En effet, la composition du mégot comprenant à la fois du plastique (acétate de cellulose) et des substances chimiques néfastes à l'environnement rend sa biodégradation très longue. Il suffit d'un coup de vent ou d'une pluie pour acheminer rapidement ces mégots dans un avaloir et les retrouver jusque dans les cours d'eau, où ils nuisent à la vie aquatique et aux écosystèmes.

ALCOME, mandaté et financé par les acteurs de l'industrie et de la distribution du tabac, a été officiellement agréé en août 2021 par le ministère de la Transition écologique. C'est le premier éco-organisme européen consacré à la réduction des mégots jetés dans l'espace public.

Depuis juin 2022, un partenariat entre ALCOME et notre municipalité a été signé.
Le village de Labergement-Sainte-Marie s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction des mégots dans les espaces publics pour contribuer à un meilleur environnement pour notre faune et notre flore.

Grâce à ce partenariat, deux grands cendriers ont été fixés sur le secteur de la base de loisirs.
Un premier devant la salle des Vallières et un second près des vestiaires du Club de foot, des éteignoirs ont aussi été fixés sur les poubelles publiques.

Des cendriers de poche sont à votre disposition gratuitement à la Mairie, n'hésitez pas à demander le vôtre lors de votre prochain passage.
Chaque année ALCOME reverse à la municipalité 0,50 euro par habitant pour perpétuer le nettoiement de ces mégots et pour inciter aux bons gestes : #Mon mégot, où il faut !

Matinée Éco-citoyenne du Samedi 12 avril 2025

La municipalité, en partenariat avec le Lions Club Pontarlier Toussaint Louverture, a organisé une grande matinée de nettoyage dans le village.
Plusieurs associations nous ont rejoints pour cette belle initiative citoyenne, notamment l'Association des Donneurs de Sang et l'Association Haut-Doubs Moments, que nous remercions chaleureusement, tout comme l'ensemble des habitants qui ont répondu présents.

En fin de matinée, nous avons tous ensemble inauguré le composteur communal situé au jardin partagé, en présence de Mme Chloé Monnot représentante Préval, qui nous a indiqué les bonnes pratiques de l'utilisation du composteur.
Préval avait également permis l'acquisition de composteurs individuels en amont. Vingt composteurs ont ainsi été distribués à leurs nouveaux propriétaires.

Répartis en petites équipes, les participants ont sillonné les rues, chemins et abords du village pour ramasser les déchets. Une fois de plus, de nombreux mégots ont été retrouvés au sol, mais aussi des déchets plus volumineux : un réfrigérateur, des traverses de chemin de fer, de la ferraille et bien d'autres détritus. Une mobilisation précieuse pour notre environnement !

Les ramasseurs bénévoles derrière une récolte toujours aussi impressionnante

Mme Sylvie Jeannin (à droite) référente du bon compostage avec un agent Préval (en vert) et Angélique Chouffe (1ère adjointe au maire)

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement Mme Jeannin Sylvie, qui s'est proposée comme référente villageoise pour le suivi et le bon usage du composteur communal. Elle bénéficiera de formations avec Préval dans ce cadre.

La matinée s'est terminée autour d'un apéritif convivial, accompagné d'une présentation du Lions Club et de leurs prochaines actions. Les grandes courses de canards en mai, la journée sans voiture en juin, le vide grenier en août et le marché de noël en novembre.

Merci encore à toutes et tous pour votre engagement et votre participation à cette belle action collective !
Chacune et chacun est reparti avec un sachet de graines de fleurs offert par Préval.

Les avez-vous vus ?

Au mois de mars dernier, vous avez certainement vu à l'œuvre un artiste, Monsieur Sébastien LOMBARDO, illustrer de ses magnifiques fresques les transformateurs de notre village jusqu'alors aux couleurs passées et recouverts de diverses affiches.

Le Conseil Municipal a choisi cet illustrateur muraliste installé en Franche-Comté depuis plus de 12 ans. Son travail se déploie sur les murs des écoles, des bâtiments publics, des entreprises… avec l'objectif de rendre l'art accessible à tous et de créer du lien à travers la couleur, la poésie et l'imaginaire.

La municipalité a choisi des animaux semi-réalistes et des formes graphiques en écho à notre lien au vivant et à la nature.

Chacune des fresques est plus qu'une peinture et raconte une histoire : celle de la faune locale. C'est un dialogue avec vous, les habitants et une bulle d'imaginaire dans notre quotidien.
N'hésitez pas à vous arrêter pour les contempler et faire émerger votre créativité !

Espace réservé à l'expression des élus de la liste « Bien vivre à Labergement»

Chères Abergeuses, chers Abergeurs,

Lors de la séance du Conseil du 10 avril, nous n'avons pas voté les comptes administratifs 2024 du budget général, ni les budgets primitifs 2025. Pourquoi ? La réfection du beffroi en est la raison.
En 2021, nous vous annoncions l'abandon du projet de restauration de notre église qui devait être remise intégralement à neuf (intérieurs et extérieurs), grâce au soutien financier d'une mécène couvrant la totalité des dépenses (2 000 000 €). De plus, notre mécène finançait le remplacement complet du chœur liturgique (+ 200 000 €).
Les élections avaient repoussé la signature de la convention tripartite (Mairie, Fondation du Patrimoine, Mécène) qui finalement n'a jamais eu lieu.
Notre mécène a néanmoins accepté de financer la rénovation du beffroi selon le devis réalisé en 2018. Là encore, la municipalité ne nous a pas fait confiance et a préféré solliciter une autre entreprise qui ne préconise qu'une réparation partielle du beffroi.
Cette réparation vient d'être validée et notre mécène a accepté de la financer (48 602 €).
Certes, nous nous réjouissons de cette réparation partielle qui permettra enfin à nos cloches de sonner à nouveau et rythmer notre vie. Mais nous sommes loin de la restauration complète de l'église qui sera à réaliser à plus ou moins long terme.
Nous regrettons également qu'une telle manne financière ait été perdue, cette aide représente à ce jour cinq années de recettes fiscales nettes pour notre collectivité.
Nous tenons à remercier la mécène pour son aide financière.

Bien Vivre à Labergement

Mise à l'honneur !

Depuis le bulletin n°7, l'équipe municipale a pris l'habitude de mettre à l'honneur des abergeurs-euses pour leurs belles initiatives ou simplement pour les féliciter.

Remise de médailles

C'est en présence de M. Nicolas Onimus, sous-préfet, Messieurs Jean-François Longeot et Jacques Grosperrin, sénateurs, M. Eric Liégon, député, M. Roger Borey, président du comité du Doubs de la jeunesse et des sports, M. Camille Saillard, porte drapeau et de M. Ludovic Miroudot que la municipalité a mis à l'honneur l'engagement de villageois dévoués au service de la vie communale :

- Daniel Pasquier médaille d'or 35 ans dont 19 années Maire, 6 ans adjoint et 10 ans conseiller municipal.
- Marie-Hélène Trimaille médaille d'argent 23 ans dont 12 années adjointe, 11 ans conseillère municipale.
- Patrick Thomet médaille d'argent 23 ans dont 10 années adjoint, 13 ans conseiller municipal.
- Véronique Coulot Médaille d'argent 20 ans secrétaire de mairie.
- Pascal Robbe Médaille de la jeunesse et des sports pour son engagement au sein du FC Lac Remoray Vaux.

Des médailles bien méritées

Associations / Acteurs de la vie locale, le pôle associatif propose un site gratuit pour la promotion de vos animations, vos manifestations et activités sur le territoire de la communauté de Communes !

Sortir Haut-Doubs, c'est :

Gagner en visibilité
Communiquer
Se faire connaître
Attirer de nouveaux membres
Se développer
S'entraider

SORTIR HAUTDOUBS

Infos pratiques / horaires

Mairie

Le secrétariat de Mairie vous accueille
du lundi au samedi
de 10 h à 12 h
et le mardi et jeudi
de 16 h à 18 h

mairie.labergement@gmail.com

Tel : **03 81 69 32 05**

Fermeture exceptionnelle le samedi 16 août

Agence postale

L'agence postale
est à votre disposition
dans les locaux de la Mairie :
lundi, mardi, samedi
de 8 h 30 à 11 h 30
et le jeudi de 15 h à 18 h

Fermeture exceptionnelle le samedi 16 août

Déchèterie

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi	:	*fermé*
Mardi	:	*fermé sauf professionnels sur réservation*
Mercredi	:	8 h 30 - 17 h 00
Jeudi	:	8 h 30 - 17 h 00
Vendredi	:	8 h 30 - 17 h 00
Samedi	:	8 h 30 - 16 h 00

Vignette obligatoire
à retirer en Mairie

Cérémonies

Les cérémonies commémoratives des armistices ont lieu tous les ans :

les 8 mai à 10 h
les 11 novembre à 11 h

Rendez-vous devant l'église

Bibliothèque

La bibliothèque de Malbuisson est ouverte toute l'année et accessible gratuitement pour les Abergeuses et Abergeurs.

Lundi : 10 h 30 - 11 h 30
Mercredi : 17 h 00 - 18 h 30
Vendredi : 17 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h 00 - 11 h 30

Jusqu'au 31 août : lundi 10h30 - 11h30 ; Me et Ve 18h - 19h.

Don du sang

Jeudi **14 août** 2025
Jeudi **16 octobre** 2025
Jeudi **11 décembre** 2025

Salle des Vallières
de 15 h 30 à 19 h 30

Pour toute info et prise de RDV connectez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr

État civil

1er semestre 2025

Naissances :

31 décembre	Petit Nino
04 janvier	Côte-Colisson Lino
24 février	Cathenoz Alyosha
27 avril	Koenig Terel Hortense
10 mai	Thomet Charlie
03 juillet	Ferreux Louise

Mariages :

17 mai	Madaoui Chloé & Guinet Robin
31 mai	Paillard Eloïse & Desthieux Etienne

Décès :

02 février	Thomet Christian
22 mars	Daly James
27 mars	Baud Pierre
21 avril	Bruez Suzanne
15 juin	Cuynet Gilberte

Nous voulions vous faire part du décès de Mme Mercier Andrée en mai.
Elle avait rempli les fonctions d'agent d'entretien sous le mandat de Mme Gaconnet.

Imprimé par nos soins

Nos anciens

Anniversaires :

Ont été fêtés ce semestre à l'occasion de leurs 90 ans :

17 février	Marcel Dannecker
25 mai	Monique Chavanne

Carte Avantages Jeunes

Jeunes âgés de 8 à 20 ans : la commune vous offre la carte Avantages Jeunes.

Inscription en mairie jusqu'au 26 juillet 2025 dernier délai.

Elles sont à retirer en mairie dès septembre.
Carte valable
du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.